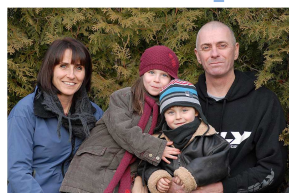


## Chronique



### La conciliation travail-famille des années 80 à aujourd'hui

Saviez-vous que le taux d'emploi des femmes est passé de 41 % à 65 % entre 1976 et 2003 et qu'au début des années 80, la conciliation travail-famille était considérée comme un problème spécifiquement féminin?

Les années 90 apportent de nombreux changements technologiques et la concurrence augmente au plan mondial. Ce phénomène accroît la pression sur les organisations et le personnel. Saviez-vous que le temps consacré au travail a alors augmenté pour plusieurs travailleurs et que le taux de natalité a diminué ?

En 1997, la mise en place du réseau des services de garde permet à plusieurs familles québécoises de simplifier la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle.

En 2006, le gouvernement québécois met en place le régime québécois d'assurance parentale. Le Québec voit alors son taux de fécondité progresser de manière importante et le revenu des femmes s'avère de plus en plus nécessaire pour assurer la sécurité financière des ménages.

En 2010, à l'aube d'un bouleversement démographique majeur qui se manifestera par une diminution de la population active sur le marché du travail québécois, les entreprises doivent nécessairement mettre en place des mesures qui leur permettront d'attirer et de retenir la main-d'œuvre essentielle à leur fonctionnement et à leur développement. La préoccupation pour la conciliation travail-famille va donc s'accroître au cours des prochaines années.

Saviez-vous que dans Portneuf, on observe un taux d'activité plus faible des femmes sur le marché du travail, soit 43,6 %, comparativement à 59,5 % dans la région de la Capitale-Nationale et 60,2 % pour l'ensemble du Québec? Dans un contexte de rareté de main-d'œuvre, ce résultat est peu enviable et le défi de la conciliation travail-famille s'avère donc essentiel pour nos entreprises.

Ne manquez pas notre prochaine chronique qui traitera des impacts générés par les difficultés à concilier travail-famille et des conséquences sur la santé des travailleurs. Par ces articles, Accès Travail Portneuf souhaite informer les employeurs et les travailleurs portneuvois afin de les aider à faire face au défi de la conciliation travail-famille. Des ateliers et des conférences sur ce thème seront d'ailleurs présentés au cours des prochains mois. D'ici là, si vous avez des commentaires ou des questions sur le sujet, n'hésitez pas à nous contacter au 1-800-897-9910.

Ce projet réalisé par Accès Travail Portneuf est rendu possible grâce à la participation financière du ministère de la Famille et des Aînés et de la collaboration de Consilia.